LA VIE INTÉRIEURE D'UN HOSPICE

DU XIV AU XVI SIÈCLE

ÉTUDE SUR L'ORGANISATION

DE LA

MAISON DU SAINT-ESPRIT EN GRÈVE A PARIS

D'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale et divers documents conservés aux archives de l'Assistance publique

Par Joseph BERTHELÉ

Archiviste des Deux-Sèvres

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE

Les historiens de Paris, aussi bien que les historiens des œuvres charitables, ont dit peu de chose de l'« hôpital » du Saint-Esprit. — Les archives de cet hôpital ont été brûlées par la Commune de 1871. Tous les exemplaires de l'inventaire imprimé de ces archives ont été également brûlés, à l'exception d'un seul, qui est aujourd'hui aux archives de l'Assistance publique. — Le manuscrit français 11778 de la Bibliothèque nationale permet d'étudier en détail l'organisation de cet hôpital, du XIV° au XVI° siècle.

Description de ce manuscrit. Son autorité historique. Son importance. Il a été la base de ce travail.

Histoire des archives du Saint-Esprit pendant la Révolution et jusqu'en 1871. Ce qui y était conservé. Ce que peut fournir l'inventaire.

Autres sources consultées : pièces provenant de l'hôpital

de la Trinité. Code de l'Hôpital général (1786). Ouvrages divers.

CHAPITRE IOT.

FONDATION DE L'HÔPITAL DU SAINT-ESPRIT.

Les cinq ou six années qui précédèrent la fondation de l'hôpital sont certainement au nombre des plus désastreuses qu'aient traversées la ville et les environs de Paris. Le dernier continuateur de Guillaume de Nangis, le religieux carme Jean de Venette, qui vivait à cette époque au couvent de la place Maubert, nous a laissé sur ce point des détails assez circonstanciés. - Un certain nombre de bourgeois charitables recueillent les orphelins dont les parents, réfugiés de la guerre, sont morts de misère. Ils les prennent d'abord dans leurs propres maisons, puis les réunissent dans un local spécial, situé peut-être rue Geoffroy-l'Asnier, et ensin fondent pour eux l'hôpital du Saint-Esprit (1363).-Sept « titres » de cet hôpital : hospitalité de nuit pour les femmes, soins matériels et instruction aux orphelins, soins aux teigneux, soins aux enfants dont les parents sont malades à l'Hôtel-Dieu, distributions aux convalescents de l'Hôtel-Dieu, secours aux pauvres honteux.

CHAPITRE II.

LA CONFRÉRIE DU SAINT-ESPRIT.

Ce fut le moyen dont nos bourgeois se servirent pour fonder leur hôpital et en assurer l'entretien et la bonne administration. — Noms des organisateurs de cette confrérie. — Son règlement. Cotisation. — Le « siège » annuel du jour de la Trinité. Solennité religieuse. Banquet. Élection

des gouverneurs. Élection du bâtonnier. — Méreaux de la Confrérie.

CHAPITRE III.

DEUX POINTS NOUVEAUX DE L'HISTOIRE DU SAINT-ESPRIT EN GRÈVE.

I. On a toujours regardé jusqu'ici la maison du Saint-Esprit comme ayant été uniquement un orphelinat. Le ms. fr. 11778 de la Bibl. nat., l'inventaire des archives brûlées, et deux ordonnances royales (dont l'une inédite), permettent de compléter les idées reçues. Il est certain qu'en outre du soin et de l'instruction des orphelins, qui a été l'œuvre principale, pratiquée sans interruption de 1363 à 1792, l'hospitalité de nuit pour les femmes, le soin des teigneux, le soin des convalescents et des enfants de l'Hôtel-Dieu, y ont été en usage durant les deux premiers siècles de son existence (peut-être davantage), conformément aux volontés des bourgeois fondateurs.

II. En 1566, Henri II voulut réunir l'hôpital du Saint-Esprit et celui des Enfants-Rouges à celui de la Trinité. Détails sur la résistance de la maison du Saint-Esprit en cette occasion, d'après plusieurs pièces provenant des archives de la Trinité. La réunion n'eut pas lieu. La maison du Saint-Esprit garda son indépendance jusqu'en 1680, époque où Louis XIV réunit l'administration de ses biens à celle de l'Hôpital général.

CHAPITRE IV.

L'HOSPITALITÉ DE NUIT POUR LES FEMMES.

L'hospitalité fut accordée au début à tous les réfugiés de la guerre, puis restreinte aux femmes et aux jeunes filles. Local. Soins de propreté. Prière. Distribution des lits.
Lever et sortie. Femmes avec enfants. Femmes indisposées.
Femmes paresseuses. — Chauffoir. — Distributions extraordinaires de nourriture.

CHAPITRE V.

LES ORPHELINS DU SAINT-ESPRIT.

1. On n'admettait pas les enfants trouvés. Cette règle fut formulée dès 1363, et non pas seulement, comme on le dit, dès 1445. Elle fut confirmée par Charles VI en 1409. — II. Pour être admis au Saint-Esprit, il fallait être d'origine parisienne. Formalités diverses. — III. Les orphelins furent soignés pendant très-longtemps par des laïques; au XVIII° siècle, ils l'étaient par des religieuses. — IV. Nourriture, vêtement, coucher des orphelins. Soins matériels divers.

CHAPITRE VI.

LES ORPHELINS DU SAINT-ESPRIT (Suite).

I. Maître d'école chargé de les instruire. Ce qu'il leur apprenait. Bourses dans les collèges de Paris pour les plus intelligents. Maîtresse d'école des filles. — II. Emploi des orphelins pour le service de la chapelle. Pratiques religieuses diverses. — III. Apprentissage des garçons. Métiers, toujours manuels. Choix des patrons. Filles placées en service. Rapports des orphelins avec l'hôpital pendant l'apprentissage. — IV. Mariage des orphelins. On venait demander les filles parce qu'elles avaient été bien élevées et étaient de naissance légitime. Dot donnée aux filles par l'hôpital. — V. Nombre des orphelins. Aux XVIº et XVIIº siècles, il était de deux cents; au XVIIIº siècle, il diminua de moitié.

CHAPITRE VII.

LES TEIGNEUX.

La femme chargée de soigner les teigneux s'appelait miergesse. Ses aides. Personnes chrétiennes du dehors venant se mettre à son service. — Égards particuliers pour les teigneux honteux. — Le traitement était gratuit. — Pommade employée. — Hospitalité accordée à quelques teigneux.

CHAPITRE VIII.

LES ORPHELINS DE L'HÔTEL-DIEU.

L'hôpital du Saint-Esprit, « plège » général des enfants dont les parents étaient malades à l'Hôtel-Dieu. — Formalités et précautions pour la réception de ces enfants. — Les enfants étaient conservés quand les parents venaient à mourir. — Les parents une fois guéris, l'hôpital n'était plus tenu de garder leurs enfants.

CHAPITRE IX.

LES CONVALESCENTS DE L'HÔTEL-DIEU.

Quand ses ressources le lui permettaient, l'hôpital du Saint-Esprit devait distribuer pain et potage aux malades pauvres sortant de l'Hôtel-Dieu. — Potage particulier pour les plus faibles. — On y joignait une aumône en argent. — Détails divers.

CHAPITRE X.

LES PAUVRES HONTEUX.

Les six œuvres précédentes accomplies, s'il restait de l'argent, on devait le distribuer aux pauvres honteux. — La somme à distribuer était fixée chaque mois. — Analogies dans le mode de distribution avec les usages des Sociétés actuelles de St-Vincent-de-Paul. — Recommandations particulières du règlement aux visiteurs. — Méreaux distribués.

CHAPITRE XI.

ADMINISTRATEURS ET FONCTIONNAIRES DE L'HÔPITAL.

- I. Les maîtres et gouverneurs. Élection. Durée des fonctions. Nombre. Attributions. Ils étaient chargés de l'administration et de la direction générale de l'hôpital, et spécialement des finances. Réunions hebdomadaires. Noms d'un certain nombre de gouverneurs.
- II. Le *ministre*. Était le lieutenant des maîtres. Attributions spéciales : personnel de l'hôpital, dépense mensuelle, quêtes de pain et d'argent par les orphelins, liste des orphelins et papiers les concernant, registre de mémoire, surveillance du matériel et spécialement du linge. Le ministre était le plus souvent un prêtre. Noms de quelques ministres.
- III. Le procureur. Son service, tout extérieur, complétait celui du ministre. Attributions spéciales : affaires judiciaires de l'hôpital, perception des revenus et acquittement des charges, comptes trimestriels aux maîtres, rap-

ports quotidiens au ministre, achat en gros des provisions de bouche. — Noms de quelques procureurs.

IV. Les prêtres attachés à l'hôpital. — Ils étaient cinq: le chapelain perpétuel, le ministre, le procureur, le maître d'école, et le clerc de la chapelle. — Le clerc de la chapelle était un véritable sacristain. — Jours de service du chapelain. — Noms de quelques chapelains. — Leur élection. — Traitement du chapelain et des quatre autres gens d'église.

V. Les *médecins de l'hôpital*. — L'infirmerie. Soins aux servantes et femmes de l'hôpital. — Noms de quelques médecins ordinaires et extraordinaires.

VI. Le *dépensier*. — Était chargé des acquisitions quotidiennes. Il surveillait aussi le service de la table. — *Officiers inférieurs*: détails divers sur le cuisinier et le portier.

CHAPITRE XII.

VIE MORALE ET MATÉRIELLE DES FONCTIONNAIRES ET SERVITEURS DE L'HÔPITAL.

Vie profondément religieuse. Fréquentation des sacrements. Assistance aux sermons. Célibat. — Surveillance et corrections. — Nourriture. Jours d'abstinence et jours de jeûne. Lectures pendant les repas. — Coucher. Vêtement.

CHAPITRE XIII.

FINANCES DE L'HÔPITAL.

I. Ressources : aumônes de la confrérie, quêtes de pain et d'argent par les orphelins, dons, offrandes à la chapelle, fondations pieuses, usufruit des biens de quelques orphelins, héritage de ces biens, si les possesseurs viennent à mourir, donations des personnes qui se retirent au Saint-Esprit pour y finir leurs jours, revenus des propriétés, honoraires pour l'assistance aux processions solennelles, honoraires pour les antiennes chantées le lundi par les orphelins et les prêtres, services divers rendus par les orphelins.

- II. Privilèges : exemptions d'aides et de gabelle.
- III. Charges : les sept titres de l'hôpital , entretien des maisons possédées par l'hôpital, impositions diverses.
- IV. État des finances : chiffre des recettes et des dépenses pour un certain nombre d'années, années prospères et années pénibles.

CHAPITRE XIV.

DESCRIPTION HISTORIQUE DE L'HOPITAL.

- I. Emplacements successifs de l'hôpital : 1° rue de l'Arbre-Sec; 2° place de Grève, à gauche de la maison aux Piliers. De 1789 à 1791, projets de translation en divers lieux. En 1792, l'hôpital fut supprimé, mais c'est en 1793 seulement que les bâtiments en furent vendus, puis démolis.
- II. Description de l'ensemble des bâtiments de l'hôpital. Le plan conservé à la Bibliothèque nationale. La première chapelle. Accord au sujet des droits du curé de Saint-Jean en Grève. La seconde chapelle, commencée en 1406. Historique de sa construction. Description intérieure. La confrérie de Notre-Dame de Liesse, fondée en 1413, y tenait

ses réunions. Messes des compagnons meuniers, charpentiers, maçons et porteurs de grain de la Grève.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Vingt-quatre pièces des XIV°, XV° et XVI° siècles, la plupart inédites, et une du XVII°. — Table de ces pièces.

PLAN DE L'HOPITAL DU SAINT-ESPRIT.

APPENDICE.

Propriétés et revenus de l'hôpital (XIV°-XVIII° siècle).

Chaque élève publicra les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)